



Commission scolaire  
**DES PHARES**

ÉCOLE DU HAVRE - SAINT-ROSAIRE



**CONVENTION DE GESTION  
ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

**ENTRE**

**L'ÉCOLE DU HAVRE ST-ROSAIRE**

**ET**

**LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014**

**ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011**

## Convention de gestion et de réussite

### PRÉAMBULE

La Commission scolaire des Phares a conclu avec le MELS une convention de partenariat visant la réalisation de divers objectifs ciblés.

La convention de partenariat constitue la pièce maîtresse d'un nouveau mode de gestion instauré entre le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport et les commissions scolaires du Québec.

Cette convention de partenariat constitue un engagement public de la Commission scolaire des Phares afin de mettre en place les éléments nécessaires pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Chaque établissement scolaire du territoire doit également convenir, avec la commission scolaire, de sa propre convention de partenariat et déterminer les objectifs et les cibles à atteindre pour permettre la réalisation des buts préalablement identifiés. Les actions mises en place doivent tenir compte des ressources allouées. L'école s'engage également à assurer un suivi rigoureux des actions menées et rendre des comptes quant aux résultats qui en découleront.

La convention de gestion et de réussite de l'école doit tenir compte :

- Des ajustements à faire au projet éducatif et au plan de réussite de l'école s'il y a lieu;
- Des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat;
- Des ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'école;
- Des mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement;

Après entente entre la direction générale de la commission scolaire et la direction de l'école, la signature de la convention de partenariat deviendra effective.

### 1 CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'école du Havre St-Rosaire est constituée de deux établissements scolaires, soit l'école de Mont-St-Louis et l'école St-Rosaire.

L'école de Mont-St-Louis accueille des élèves du préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire. Cet établissement est situé dans la municipalité de Bic, qui fut annexé à la municipalité de Rimouski le 16 septembre 2009. La population, en partie rurale, compte environ 3000 habitants. Près de 57 % de la population active du Bic travaille à Rimouski. On compte beaucoup d'entrepreneurs dans le district. Les

gens travaillent principalement en agriculture et en tourisme. Près de 245 personnes travaillent dans le domaine de affaires, de la finance et de l'administration, 210 personnes dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion et près de 330 personnes dans le domaine de la vente et des services. Le district du Bic a également un fort potentiel touristique.

L'école St-Rosaire, située à St-Valérien, accueille pour sa part des élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. Située à 20 km de la ville de Rimouski, cette école se situe dans une petite municipalité comptant environ 800 habitants, 240 familles. Au niveau des emplois, 26% des habitants de 15 ans et plus occupent des emplois dans le domaine des transports, de la machinerie ou autres professions apparentes, 16% travaillent dans le secteur primaire et 24 % de la population de 15 ans et plus œuvre dans le domaine de la vente et des services. 3% de la population de 15 ans et plus possède un diplôme d'études universitaire. Étant donné la proximité de la ville de Rimouski, les Valériennois y occupent également des emplois. 98% de la population utilise le français comme langue maternelle, 9% l'anglais et 1,3% de la population parle seulement l'anglais.<sup>1</sup>

### **Fréquentation scolaire**

En 2010-2011, l'école de Mont-St-Louis accueillait 31 élèves du préscolaire, 149 élèves du primaire et 52 élèves du premier cycle du secondaire, provenant de Bic et de St-Valérien pour une clientèle totale de 232 élèves.

En 2010-2011, l'école St-Rosaire accueillait 11 élèves du préscolaire 4 ans, 13 élèves du préscolaire 5ans et 63 élèves du primaire pour une clientèle totale de 87 élèves.

Pour les prochaines années, selon le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, les prévisions sont encourageantes, comme vous pouvez le constater à la lecture du tableau suivant :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Mont-St-Louis	232 élèves	328 élèves	341 élèves	367 élèves
St-Rosaire	87 élèves	67 élèves	79 élèves	86 élèves

Le milieu socio-économique de l'école de Mont-St-Louis se situe à 4 sur une échelle de 10, alors que St-Rosaire se situe à 7, le niveau 10 présentant un milieu très défavorisé.

## **2 LA NATURE DE LA CONVENTION**

La convention de partenariat de l'école du Havre St-Rosaire concerne les six buts suivants, dont l'un a été établi par la Commission scolaire des Phares :

- **But 1** : Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de vingt ans;
- **But 2** : Amélioration de la maîtrise de la langue française;
- **But 3** : Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en milieu défavorisé;
- **But 4** : Amélioration de l'environnement afin qu'il demeure sain et sécuritaire.
- **But 5** : Augmentation du nombre d'élèves de moins de vingt ans en formation professionnelle.
- **But 6** : Amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde en 3<sup>e</sup> cycle

1. Wikipédia

### 3 PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE

Les différentes orientations du projet éducatif de l'école du Havre St-Rosaire permettront, au cours des prochaines années de tout mettre en œuvre afin que la convention de partenariat demeure présente dans nos actions quotidiennes.

#### **Orientation 1 : Développer l'engagement personnel et communautaire**

- 1.1 Vivre les valeurs EVB dans l'école;
- 1.2 Favoriser notre engagement et celui de l'élève dans ses efforts, sa motivation et sa réussite;
- 1.3. Développer le sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;

#### **Orientation 2. Favoriser la communication entre nous**

- 2.1 Développer une communication efficace entre l'école, la famille et la communauté;
- 2.2. Choisir et mettre en place une stratégie de communication entre l'école et la communauté;
- 2.3 Favoriser une communication interpersonnelle de qualité;

#### **Orientation 3. Développer le goût du français au quotidien**

- 3.1 Promouvoir et valoriser une meilleure utilisation du français tant à l'oral qu'à l'écrit;
- 3.2 Explorer les beautés de la langue française;
- 3.3 Accroître le taux de réussite des élèves en lecture et écriture.

#### **Orientation 4. Permettre à l'élève de se réaliser dans sa tête, dans son cœur et son corps**

- 4.1 Favoriser la tenue d'activités parascolaires diversifiées (culturelles et sportives) dans l'école;
- 4.2 Promouvoir l'acquisition de saines habitudes de vie;
- 4.3 Renforcer les mesures de dépistage et de soutien aux élèves éprouvant des difficultés;
- 4.4. Soutenir les élèves dans l'identification de leurs rêves.

#### 4 LES FORCES DE L'ÉTABLISSEMENT ET SES PRINCIPAUX DÉFIS

L'école Du Havre St-Rosaire est un milieu scolaire dynamique qui peut bénéficier d'une implication très accentuée des parents et de la communauté en générale. La stabilité et l'engagement du personnel enseignant procure aux élèves de l'école du Havre St-Rosaire un environnement scolaire de qualité. Leur profond dévouement envers les jeunes ainsi que leur désir de parfaire toujours leurs connaissances et leurs compétences sont également des atouts majeurs pour encourager la réussite des élèves. L'implication du personnel de soutien fait également en sorte qu'un suivi rigoureux peut être assuré auprès de notre jeune clientèle.

Une autre des forces de l'école relève de l'offre exhaustive d'activités parascolaires, tant au niveau culturel que sportif. Le partenariat avec les organismes du milieu est un atout majeur pour bonifier cette offre. L'implication des parents et leur désir de maintenir et bonifier les services actuels contribuent à la qualité de la vie scolaire à l'école du Havre St-Rosaire.

Au cours des prochaines années, un défi demeure prioritaire, celui de maintenir un service de qualité au secteur secondaire en mettant tout en œuvre pour assurer la stabilité de la clientèle. De plus, la mise en œuvre du projet éducatif représente une préoccupation au sein des acteurs qui évoluent dans cette école.

#### 5 RESSOURCES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Pour permettre la réalisation de son plan de réussite et de la convention de gestion et réussite, la commission scolaire alloue les ressources suivantes :

- Orthopédagogue enseignante
- Orthopédagogue professionnelle
- Psychoéducatrice
- Technicienne en éducation spécialisée
- Technicienne en travail social à l'école de Mont-St-Louis
- Enseignant ressource au secondaire

**Les ressources sont allouées annuellement selon les besoins de l'école et les critères déterminés par la CS.**

#### 6 MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de soutenir l'école dans l'atteinte des cibles identifiées dans la convention de gestion et de réussite, différentes mesures de soutien et d'accompagnement sont mises en place.

- Service d'orthophonie; **au besoin**
- Conseillers pédagogiques; **au besoin**
- Service de psychologie; **au besoin**
- Mesure agir autrement;
- Mesure aide aux devoirs;
- Mesure École en forme et en santé;
- COSMOSS

## **7 L'ÉCOLE S'ENGAGE À :**

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

**But 1 : L'augmentation de la diplômation et de la qualification avant l'âge de 20 ans**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
Augmenter la réussite des élèves de fin du 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire et 2 <sup>e</sup> année du 1 <sup>e</sup> cycle du secondaire dans la compétence 1 : Résoudre une situation-problèmes Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nombre d'élèves en réussite dans la compétence 1.	Réussite, situation 2009-2010. - 2 <sup>e</sup> du 1 <sup>e</sup> cycle : 8/10; - 2 <sup>e</sup> du 3 <sup>e</sup> cycle : 9 /10 -2 <sup>e</sup> du 1 <sup>er</sup> cycle, sec.7.8/10 Je ferai les mises à jour avec les données 2010-2011.	L'enseignement systématique et régulier des stratégies.  Voir outil de consignation en annexe	Compilation des données 2 fois par année par la direction ; Analyse des résultats avec le personnel concerné ; Mise en place d'interventions auprès des élèves en difficulté par le personnel concerné ; Analyse du bilan annuel par la direction et l'orthopédagogue et réajustement des interventions par le personnel en fin d'année
		Situation visée : Les élèves ciblés auront exploité diverses situations-problèmes afin d'améliorer la maîtrise de la compétence.		

**But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
Offrir aux élèves diverses techniques d'écriture selon une régulation déterminée au préalable en lien avec les normes et modalités de l'école pour les élèves de la 2 <sup>e</sup> année de 1 <sup>e</sup> cycle et de la 2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle et 1 <sup>e</sup> cycle du secondaire.  Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	3 techniques d'écriture différentes.	Situation actuelle : Au moins trois techniques sont utilisées.	Voir outil en ann. 2	Diversifier les formes d'écriture ; <u>À la fin de l'étape</u> , (2 fois par année) la direction recevra les résultats d'étape des élèves par le biais du bulletin scolaire. Analyse des résultats en équipe avec les intervenants concernés selon des modalités prévues à l'avance. Réajustement pédagogique par le personnel concerné, selon les besoins.
		Situation visée : Les élèves auront exploité diverses techniques afin d'améliorer la maîtrise de l'écriture.		

**But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens	
<p>Améliorer la réussite des élèves qui ont des difficultés en langage dès le préscolaire langagière dès le préscolaire afin de diminuer les difficultés en lecture dès le 1<sup>e</sup> cycle du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :            Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'élèves faisant partie des groupes de besoin.</p>	<p>Situation actuelle :            32 élèves ont fait partie des groupes de besoins en 2010-2011. Suite aux interventions, 29 élèves poursuivront dans les groupes de besoins.</p> <p>Situation visée :            Poursuite du service auprès des élèves qui en ont besoin afin de diminuer le nombre d'élèves en difficultés et améliorer leur réussite en lecture.</p>	<p>Voir l'outil de consignation en ann.3.</p>	<p>Planification des entrevues en cours d'année par le personnel concerné ;            Remise des résultats à la direction par les enseignants concernés ;            Analyse des résultats par la direction et l'orthopédagogue;            Réajustement des interventions par le personnel, en collaboration avec la direction.            Evaluation des élèves en lecture 2 fois par année selon les modalités prévues par le personnel concerné.            Application du modèle CAP sur la prévention ( soutien en orthopédagogie ) dès le préscolaire et en première année en tenant compte des ressources allouées.</p>	
	<p>1<sup>e</sup></p>				<p>2<sup>e</sup></p>
	<p>Entrevue individuelle            Échec <input type="checkbox"/>            Réussite <input type="checkbox"/></p>				<p>Entrevue individuelle            Échec <input type="checkbox"/>            Réussite <input type="checkbox"/></p>

#### But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur			Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer l'environnement sain et sécuritaire par la sensibilisation sur les comportements intimidants au 2<sup>e</sup> cycle du primaire et au 1<sup>e</sup> cycle du secondaire</p> <p>Lien avec le plan de réussite :            Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	Présentation d'ateliers sur l'intimidation en cours d'année.			Situation actuelle : Présentation de 3 ateliers.	<p>Voir l'outil de consignation en annexe 4.</p>	<p>Planification des ateliers sur l'intimidation avec le personnel concerné et le conseil écolier ;            Retour sur les activités vécues par le personnel concerné ;            Réajustement, s'il y a lieu, par la direction ;</p> <p>Présentation des ateliers d'information sur l'intimidation en cours d'année par les personnes ressources concernées.</p>
	1	2	3	<p>Situation visée : Présentation d'au moins 3 ateliers planifiés par la direction ou une personne mandatée.</p>		
	Nombre de participants	Nombre de participants	Nombre de participants			

**But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Augmenter la sensibilisation des élèves de 2<sup>e</sup> année du 1<sup>e</sup> cycle du primaire et du 1<sup>e</sup> cycle du secondaire à la formation professionnelle.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :                      Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'activités de sensibilisation offertes.</p>	<p>Situation actuelle :                      Présentation de 2 ateliers ;                      Visite du CFRN ;                      Atelier avec le CFER</p> <hr/> <p>Situation visée :                      Augmentation de 1 atelier par année jusqu'à un total de 4 au minimum.</p>	<p>Voir l'outil de consignation en ann. 5</p>	<p>Planification des ateliers avec le personnel concerné en collaboration avec la direction de l'école.</p>

**But 6 : L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyens mesurables de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer le taux de réussite à la maîtrise de l'anglais langue seconde à la 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle du primaire dans la compétence 1. Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Une activité/par mois.</p>	<p>Situation actuelle : 1 activité par mois.</p> <hr/> <p>Situation visée : Les élèves auront vécu diverses activités afin d'améliorer leur maîtrise de l'anglais langue seconde.</p>	<p>Voir l'outil de consignation en ann. 6.</p>	<p>Planification des tests avec la spécialiste en anglais en collaboration avec la direction de l'école en tenant compte des modalités prévues au préalable ; Retour sur les ateliers ; Soutien et accompagnement par la conseillère pédagogique ; Analyse des résultats en fin d'année et évaluation des résultats, réajustement des moyens appliqués ; Un pré-test et un post-test favoriseront la planification et l'évaluation des activités.</p>

## ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école Du Havre St-Rosaire s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

### Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

### Signataires

\_\_\_\_\_  
Directeur ou directrice de l'établissement

\_\_\_\_\_  
Directeur général  
de la Commission scolaire des Phares

\_\_\_\_\_  
Président du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Président  
de la Commission scolaire des Phares

Date : \_\_\_\_\_